Historique de l'Institution Saint-Martial

publié le 23/11/2016 - mis à jour le 24/11/2016

A l'initiative de la **famille De Moussac**, un accord fut conclu le **11 octobre 1851** avec la communauté de Saint-Charles Angers, permettant la création d'un ouvrier (travaux manuels), d'un dispensaire (soins des malades) et d'une école de filles.

- **Décembre 1851** :

Arrivée de trois soeurs de la **Congrégation de Saint-Charles** à Montmorillon. Elles s'installent Place du Champ de Foire.

- **1853** : Ouverture de l' Asile (Classe maternelle).

- **1861** : Devant le succès de cette entreprise, et pour lui donner une plus grande stabilité, la famille De Moussac céda à la congrégation les salles de l'**hôtel De Moussac**, vaste maison, ancienne Sénéchaussée (lieu où se tenait le tribunal dont le Sénéchal était responsable), rue de l'Ormeau, aujourd'hui rue d'Ypres.

- **1863** : Occupation effective des locaux. Les buts de l'école sont l'éducation et l'aide aux pauvres.

- **1875** : Onze Soeurs participaient à la vie de l'établissement.

- **1902** : **L'Institution Saint-Martial** est la première de toutes les écoles de la ville à subir les rigueur de la loi. En juillet, l'école primaire et l'Asile sont fermés, mais les soeurs continuent de donner des leçons particulières pendant toute l'année 1902-1903. Cinq soeurs sur dix reste en notre ville, hébergées par la population.

- **1904** : L'Institution rouvre ses portes. L'enseignement y est assuré par du personnel séculier, et l'externat voit grossir ses effectifs. L'Asile est transféré rue de la Cueille à la suite de tracas administratifs.

- **1925** : L'Asile est à nouveau transféré rue d' Ypres.

- **1929** : Acquisition des locaux par la **Société Immobilière du Poitou**.

- **1942** : Les Soeurs reprennent officiellement l'habit religieux et leur nom de Communauté. On compte à cette époque **350 élèves dont 75 pensionnaires**.

- **1951** : **M. Chesseron**, Archiprêtre de Montmorillon, achète, au nom de la Société Immobilière du Poitou, la maison contigüe à l'école technique pour agrandir les locaux et y installer une école technique (cours de coupe et de comptabilité).

- **26 avril 1952** : Célébration du centenaire de l'école, en présence de **Mgr. Vion**, Evêque de Poitiers.

- **4 mai 1962** : Signature du Contrat Simple entre l'état et l'Institution Saint-Martial pour le primaire et le cours Complémentaire.

- **22 octobre 1971** : **Signature d'un Contrat d'Association** entre l'Etat et le Cours complémentaire.

- **Septembre 1972** : **Fusion avec l'école de garçons Saint-Joseph** pour permettre d'assurer la mixité dans les classes du primaire.

- **1978** : Le cours Complémentaire privé mixte devient **Collège privé mixte Saint-Martial**. La section technique entame un processus de fermeture sur trois ans. La Congrégation de Saint-Charles se retire et cède la direction de l'établissement aux laïcs.

- **2001** : Commémoration des 150 ans de l'établissement.

- **Aujourd'hui** : Etablissement privé catholique, aujourd'hui sous la tutelle du Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique, l'Institution Saint-Martial est formée d'une école maternelle, d'une école Primaire et d'un collège, et accueille les élèves de la petite section (2 ans) à la classe de troisième.

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.